



Termes de référence Pour le recrutement d'un formateur national

Position	Facilitateur ayant une excellente connaissance sur les thématiques de la discrimination et l'empathie
Titre du projet	Eduquer ensemble
Durée de contrat	12 jours
Type du contrat	Contrat de prestation de service
Lieu d'affectation	Médenine
Date limite	05 Mai 2024

1. Présentation de l'association :

AVER est une association, créée en 2011 principalement pour l'autonomisation des jeunes à travers leur implication en tant que citoyens actifs et futurs leaders au sein de leurs communautés en plus de promouvoir différentes formes de cultures et de créations artistiques.

AVER travaille en étroite collaboration avec les jeunes sur les questions de l'autonomisation des jeunes, de l'employabilité et de la mobilité, de l'inclusion des jeunes marginalisés dans la société, de l'égalité des sexes, de la démocratie et de la citoyenneté active. Notre principale préoccupation est de contribuer à bâtir une génération future fondée sur les valeurs de respect de l'autrui, d'ouverture d'esprit et de tolérance tout en œuvrant à l'éradication de toutes les formes de discrimination et de violence.

AVER intervient principalement sur 3 volets : éducation, jeunesse et ESS

2. Description du projet

Éduquer Ensemble est un projet qui a pour objectif d'améliorer les conditions de scolarité des enfants et jeunes en mobilité afin que l'école soit un milieu protecteur adapté aux enjeux de mobilité à travers :

- La formation et la sensibilisation aux principes d'éducation positive.
- La lutte contre la discrimination et le harcèlement à l'école et au sein de la société.
- La sensibilisation aux droits d'enfant dont le droit à l'éducation pour tous



Objectifs spécifiques du projet :

- Sensibiliser les enseignants, les parents et les élèves aux principes de l'éducation positive, encourageant des méthodes d'enseignement centrées sur le renforcement positif, le respect mutuel et la collaboration.
- Renforcer les compétences des enseignants par le biais d'ateliers et de formations axées sur les pratiques d'éducation positive, favorisant ainsi un climat scolaire positif.
- Organiser des sessions de sensibilisation dans les communautés locales pour promouvoir la compréhension et le respect du droit à l'éducation pour tous, en mettant en lumière son impact sur le développement individuel et collectif sans discrimination.
- Faciliter des rencontres intergénérationnelles entre enseignants, parents et élèves pour favoriser le dialogue ouvert sur les défis et les opportunités liés à l'éducation positive.

Groupe cible du projet :

- 6 établissements scolaires primaires
- Elèves 10/12 ans
- Parents d'élèves
- 20 enseignants/conseillers
- Communautés locales

3. Objet de la mission :

La mission de l'expert consiste à l'animation des journées de sensibilisation contre la discrimination et sur l'empathie. Ces journées sont destinées aux élèves des écoles primaires partenaires, aux éducateurs et aux parents (6 écoles à Médenine à raison de deux journées par école ; une journée sur la thématique de renforcement de l'empathie et la deuxième journée pour la sensibilisation contre la discrimination).

4. Tâches et activités du formateur :

Le formateur aura pour activité principale de :

- Fournir une proposition de programme pour chaque journée tout en prenant en considération la diversité de public cible (élèves, éducateurs et parents)



NB : les journées peuvent regrouper à la fois des ateliers de travail participatif et des sessions plénières

- Animer les journées de sensibilisation au sein des écoles (6 journées sur le renforcement de l'empathie et 6 journées contre la discrimination)
- Rédiger un rapport détaillé sur le déroulement des journées.

5. Durée de la mission

La mission est d'une durée de 12 jours. Les journées auront lieu pendant la deuxième et troisième semaine du mois de mai. Les dates seront confirmées ultérieurement selon la disponibilité de public cible

6. Produits attendus de la mission

- 6 journées de sensibilisation sur le renforcement de l'empathie
- 6 journée de sensibilisation contre la discrimination
- Un rapport détaillé sur le déroulement des journées

7. Modalités de travail

Le facilitateur travaillera en étroite collaboration avec l'équipe projet. Les produits de cette mission seront la propriété exclusive de l'AVER. Le facilitateur ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission. Le facilitateur sera le seul responsable de la qualité technique de son travail et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches assignées.

8. Profil de facilitateur

- D'une expérience significative dans la conception et la réalisation des sessions de formation et ateliers avec des profils diversifiés
- De qualité en terme de communication et d'une aptitude réelle à animer des ateliers sur les thèmes évoqués notamment une parfaite connaissance des aspects pédagogiques, sociaux susceptibles de conditionner lesdits journées.
- D'une expérience spécifique de plus de 2 ans en animation d'ateliers liés à l'empathie et la discrimination.



9. Rémunération

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience des candidats et des limites budgétaires. Le paiement se fera à la fin des journées de sensibilisation sur présentation des livrables mentionnés au point 6

10. Contenu de l'offre

Les facilitateurs ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent peuvent postuler pour la présente mission. Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

- Le CV incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission.
- Une offre financière (y compris les coûts de transport au cas de besoin)

11. Comment postuler

Veillez envoyer le dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse suivante : voixdenfantrural@yahoo.fr avant le 05 mai 2024

Objet de courrier : **Facilitateur journées de sensibilisation/ Eduquer ensemble**